

# Les syndicats attendent des précisions. Une rentrée scolaire « dans le flou »

Port du masque, gestes barrières, limitation du brassage, tests salivaires, la rentrée scolaire 2021 ressemblera au mois de juin dans les écoles. Les syndicats du premier et second degré attendent des précisions.

Jean-Michel Blanquer l'a annoncé il y a déjà plusieurs semaines, la rentrée se fera en niveau 2. Autrement dit, dans le cadre de la crise sanitaire, sous surveillance renforcée (lire article ci-dessous). Pour les représentants syndicaux du premier et du second degré, c'est une rentrée « **sans surprise** » : « **Le protocole est identique à celui de la fin de l'année scolaire. Il n'y a pas d'évolution et nous sommes encore dans le flou** », remarque Cécile Chandavoine, professeur dans l'Eure, à Gravigny et secrétaire départementale du SNES-FSU (Syndicat national des enseignants du second degré). Son homologue du premier degré, Mathilde Marnière, professeur des écoles à Val-de-Reuil et représentante du SNUipp-FSU dans l'Eure, ajoute : « **Que le ministère de l'Éducation nationale soit dans le flou au début de la crise, on pouvait le comprendre. Après dix-huit mois, c'est un peu long...** ».

### Comment limiter le brassage ?

Les annonces faites par le ministre de l'Éducation nationale suscite des interrogations pour le corps enseignant. Au sujet de la limitation du brassage des élèves, d'abord : « **Dans beaucoup d'écoles, des groupes de besoin se forment entre les élèves de diverses classes. Nous sommes autorisés à constituer ces groupes avec des élèves d'un même niveau mais pas avec des niveaux différents. Comment feront les enseignants qui ont des classes à plusieurs niveaux ?** », se demande Mathilde Marnière. Et dans le cas d'enseignants absents, ensuite : « **Soit les élèves restent chez eux, ce qui pose un problème pour les parents, soit ils sont accueillis dans des classes de même niveau. Là encore, des classes seront surchargées ce qui n'est pas préconisé dans le cadre de la crise sanitaire** ».

### Pas de détecteurs de CO2

Cécile Chandavoine pointe à son tour les manques de l'Éducation nationale en ce qui concerne les détecteurs de CO2 : « **Ces détecteurs indiquent lorsque le taux de CO2 est important ce qui facilite la propagation du virus. Nous pensons que les classes seraient munies de détecteurs pour la rentrée. Or, on nous dit que c'est aux collectivi-**

**tés locales, la Région pour les lycées, le Département pour les collèges, de faire le choix de cet investissement** ». Un investissement qui serait utile, selon la représentante syndicale, même pour l'après-crise.

Des contradictions sont également relevées dans la pratique du sport à l'école : « **Dans les clubs sportifs et les salles de sport, ce ne sont pas les mêmes règles qu'à l'école. Là aussi on aimerait un peu plus de cohérence** », poursuit Cécile Chandavoine. Même constat dans les cantines scolaires : « **Le pass sanitaire est obligatoire dans les restaurants de ville mais pas dans les cantines scolaires. Ce n'est pas cohérent** ».

Le ministre a annoncé le lancement de campagnes de vaccination dans les établissements du second degré - la vaccination ne concerne pour le moment que les enfants de plus de 12 ans : « **Sur ce point, nous ne savons pas du tout comment les campagnes seront organisées** », remarque Cécile Chandavoine.

Obligation vaccinale ?

Au sujet de la vaccination chez les enseignants, les deux représentantes syndicales se demandent « **d'où sortent les chiffres avancés par le ministre. Les enseignants n'ont pas prouvé leur pass sanitaire** ». Quant à rendre obligatoire le pass sanitaire pour le personnel de l'Éducation nationale : « **Au début de l'année, lorsque le vaccin est sorti, nous nous attendions à être considérés comme un public prioritaire. Ça n'a pas été le cas. Aujourd'hui, ce serait gonflé de mettre en place l'obligation vaccinale pour les enseignants !** », conclut Mathilde Marnière.

Béatrice Cherry-Pellat



Dans l'Eure, les représentants syndicaux du premier et du second degré attendent des précisions du ministère de l'Éducation nationale (©Archives actu.fr / AdobeStock)